



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Charente-Maritime



Guide architectural et paysager du Pays Rochefortais



L'estuaire de la Charente



**Le marais de Rochefort
& les anciennes îles**



Plateaux et vallons



Le littoral maritime





L'estuaire de la Charente

Les maisons agricoles



*Guide architectural et paysager
du Pays Rochefortais*

2001

1

L'estuaire de la Charente



les modes d'occupation du territoire

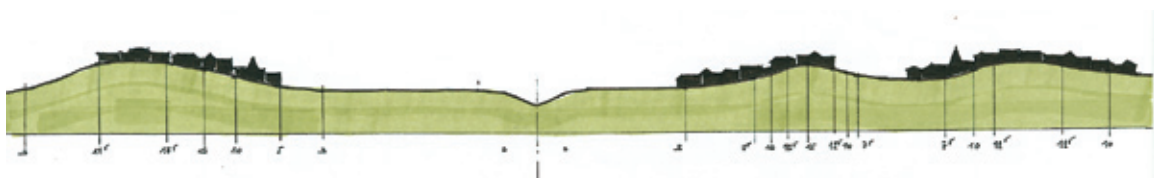
Entre les falaises de Saint-Laurent-de-la-Prée et les anciennes grèves arborées ou cultivées de Saint-Nazaire-sur-Charente se mélangent les eaux marines et celles plus douces du fleuve, les prés salés colonisés par d'épaisses roselières inaccessibles et les prairies humides, les châteaux des bateaux de passage et les vaisseaux de pierre solidement ancrés dans les terres.

Le caractère naturel et autrefois inhospitalier de ces immenses terres basses aux contours imperceptibles est ici renforcé par l'absence de trace visible d'activité humaine : bâti, cultures marines ou agricoles, routes et chemins... s'arrêtent aux limites de la terre ferme.

des villages loin du fleuve, sur les terres hautes

Si les villes de Rochefort et de Tonnay-Charente se sont construites et développées sur les rives de la Charente, les villages de l'estuaire sont implantés généralement loin du fleuve (de 1 à 2 km en arrière), à l'exception de Port-des-Barques au caractère nettement plus maritime.

Evitant les terres basses des rives alluviales et cherchant un ancrage solide, les bourgs s'inscrivent sur les lignes de crête (à une altitude moyenne de 12 à 15 m). Seule Soubise, dont le socle calcaire vient mourir très près du fleuve, présente une urbanisation continue jusqu'au port (ancien embarcadère d'un bac).



un habitat dispersé

Les constructions occupent ce territoire de façon très dispersée : les exploitations agricoles sont souvent isolées ou groupées en minuscules hameaux de 2 ou 3 fermes ; des écarts se forment autour des points d'eau ou *fontaines*.

des bourgs éclatés

Les bourgs, souvent multi-polaires, détachent de petits hameaux le long du fleuve (Lupin pour Saint-Nazaire, le Martrou pour Echillais, les Roches pour Saint-Laurent). Ces hameaux occupent les promontoires calcaires proches du fleuve et assurent la fonction fluviale du bourg : embarcadère des anciens bacs, ravitaillement des navires en eau potable, plus tard, accès aux ponts sur la Charente.

Les maisons agricoles

Disséminées sur le territoire, les maisons agricoles s'implantent au milieu des terres cultivées et de préférence sur les points hauts...



Le hameau de Lupin



Maisons regroupées autour d'un querreux

isolées ou regroupées par 2 ou 3 en de minuscules hameaux

Elles sont construites pour une famille ou une famille élargie et sont disposées de façon à s'abriter des vents dominants et du nord ; les façades principales sont toujours exposées au sud ou sud-est et donnent sur une cour devant la maison.

Dans les regroupements, cette contrainte conduit à une disposition en éventail autour d'un querreux, chaque bâtiment conservant sa façade principale bien exposée au sud ou à l'est.

Leur architecture est modeste mais compacte et organisée pour répondre aux différents besoins : logis, dépendances, granges et hangars.

La volumétrie est linéaire : les dépendances et la grange prolongent exactement l'habitation, les façades se succèdent sur le même plan de façon parfaite.

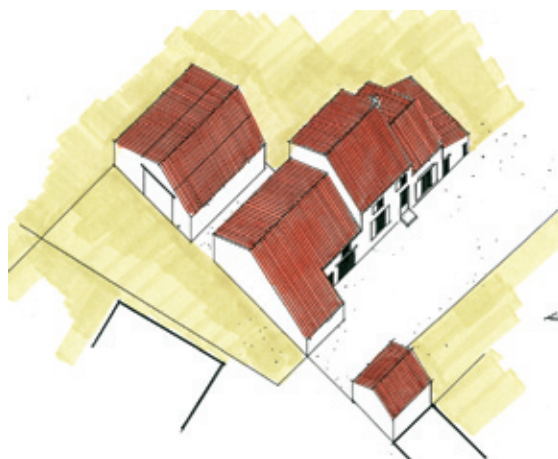
Seule la différence des hauteurs de toits, tous parallèles, révèle les fonctions : le logis présente un comble aménagé ou un petit étage, les autres volumes s'étagent de part et d'autre dans une succession logique et décroissante.

Les hangars sont détachés et reportés généralement au nord pour protéger le logis, tandis que les petites annexes ponctuent l'espace domestique de la cour.



Façades plates et toits décalés

architecture



La façade principale est orientée au sud, l'accès à la cour se fait latéralement par l'ouest

Le caractère architectural sobre et rural tient :

- à la qualité des matériaux employés : moellons de pays enduits au mortier de chaux et sable, menuiseries en bois peint, toitures en tuiles canal
- à la disposition et la diversité des ouvertures de la façade qui correspondent à leur fonction (portes de chais, fenêtre à foin, porte de cellier, portes et fenêtres des pièces d'habitation, petites fenêtres de grenier...)
- à la silhouette des bâtiments : façades plates de la base des murs jusqu'à l'épave des toits dont la hauteur variable par corps de bâtiment anime l'ensemble.

... ou bien à l'alignement de la rue et en bâti continu avec les constructions voisines



Façades plates sous un toit unique, maison à Saint-Hippolyte

dans les villages

La petite maison agricole présente une variante plus simple encore : un seul toit abrite toutes les fonctions. La façade parfaitement plane s'anime d'ouvertures disposées sans symétrie, au gré des besoins. Les dimensions des différentes baies sont déterminées par l'utilisation.

Il n'y a pas d'espace privatif sur la rue, la parcelle et les annexes éventuelles se trouvent derrière la maison.

Les murs de moellons sont enduits et quelquefois chaulés, les toits sont en tuiles canal, les menuiseries extérieures en bois peint. L'ensemble présente alors un caractère très simple mais affirmé et le choix des couleurs peut rappeler l'ambiance lumineuse des maisons du littoral.



éléments à protéger lors de réhabilitation ou d'extension

le volume général

- ne pas modifier l'équilibre des proportions de l'ensemble existant (pas de surélévation ponctuelle)
- conserver des façades plates (pas de porche, d'avent ou de véranda en applique sur la façade principale)

les matériaux

- conserver l'usage des tuiles creuses, les enduits à la chaux et au sable et les contrevents en bois peint, pour une meilleure protection

le rythme et les proportions des ouvertures

- adapter les aménagements aux volumes et aux ouvertures existantes sans uniformiser les ouvertures. Les bâtiments annexes peuvent abriter la voiture, les grandes portes de la grange peuvent devenir source de lumière pour un séjour contemporain, l'aménagement du grenier peut permettre la création de mezzanine...

les abords

- la cour devenant jardin, il convient de ne pas perdre l'esprit des lieux : équilibrer les aires minérales (sablées) et les surfaces végétalisées en recherchant la plus grande simplicité et en évitant toute *mise en scène*.
- planter un seul arbre à beau développement pour ombrager la cour (choisir une espèce locale) et éviter les clôtures préfabriquées



les enjeux du paysage

Les grandes qualités paysagères, faunistiques et floristiques confèrent à l'ensemble de l'estuaire un caractère naturel remarquable.

Un développement touristique mal maîtrisé, la mise en culture ou l'urbanisation des zones basses proches du rivage ou des falaises doivent être évitées.

A ce titre, il convient de veiller tout particulièrement :

- à n'autoriser que des extensions mesurées des bases nautiques, mouillages forains... existants
- à limiter la création de chemins de halage carrossables
- à maintenir des roselières et massifs de graminées qui confèrent aux sites ces ambiances si particulières (ce cortège végétal peut être utilisé lors de l'aménagement d'équipements existants)
- à maintenir le principe de desserte des marais (voies en impasse et perpendiculaires au cours de la Charente).



Les bâtiments sont accrochés à la rue et en limite de parcelle

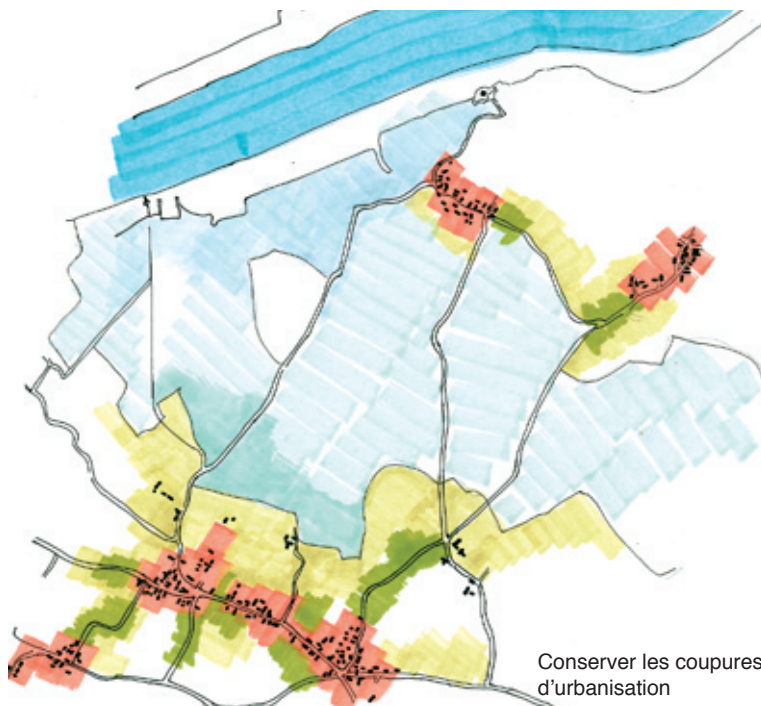


les enjeux urbains et architecturaux

La structure de ces villages multi-polaires est bien identifiée et doit être respectée lors de leur développement : il est important de conserver des coupures d'urbanisation.

La morphologie de chaque village doit être prise en compte dans tout projet d'extension de l'urbanisation (voies et espaces publics, caractère du parcellaire, implantation du bâti).

Une bonne insertion des constructions neuves sera obtenue par la prise en compte de l'environnement naturel (relief, vent, exposition, vues...) et bâti (accroches à la rue, aux limites, volumes des bâtiments voisins...).



Conserver les coupures d'urbanisation

Histoire des lieux

les fortifications

En 1666, la création à Rochefort d'un arsenal et d'un port militaire nécessite la mise en défense de tous les points exposés à l'artillerie embarquée ennemie. Commencée sous le règne de Louis XIV, la construction du système défensif de la côte rochefortaise va s'échelonner sur trois siècles. Une douzaine d'ouvrages, maintes fois remaniés au fil du temps, sont encore présents.

L'objectif principal était de barrer l'entrée de la Charente, voie d'accès direct à Rochefort. Des forts furent bâtis sur les deux rives du fleuve. Le fort de La Pointe (1), dont la première batterie date de 1672 mais qui fut reconstruit aux XVIII^e et XIX^e siècles, prend place sur la rive droite du fleuve. Plus en amont, sur la rive gauche, le Fort Lupin (2), bâti par Ferry en 1683, est resté bien conservé. Protégeant l'embouchure de la Charente, il devait également surveiller la fontaine de Saint-Nazaire (3) qui alimentait en eau douce les navires. Bâtie à la fin du XVII^e siècle, la fontaine fut entièrement reconstruite en 1763. Le Fort Ternon (4), édifié au XVII^e, eut un rôle capital puisqu'il était le plus proche de Rochefort.

La redoute de L'Aiguille (5), édifiée en 1673, empêchait l'accès par la mer à Fouras où l'imposant donjon du XV^e siècle, fort Vauban (6), fut corseté d'une double enceinte à la fin du XVII^e siècle. Le fort Enet (7) fut construit en 1810 au nord-ouest de la pointe de la Fumée pour protéger le passage entre l'île d'Aix et Fouras.

La proximité des îles était un atout majeur. Fortifiées et artillées, elles représentaient de précieux postes avancés pour empêcher la progression de l'ennemi vers le continent.

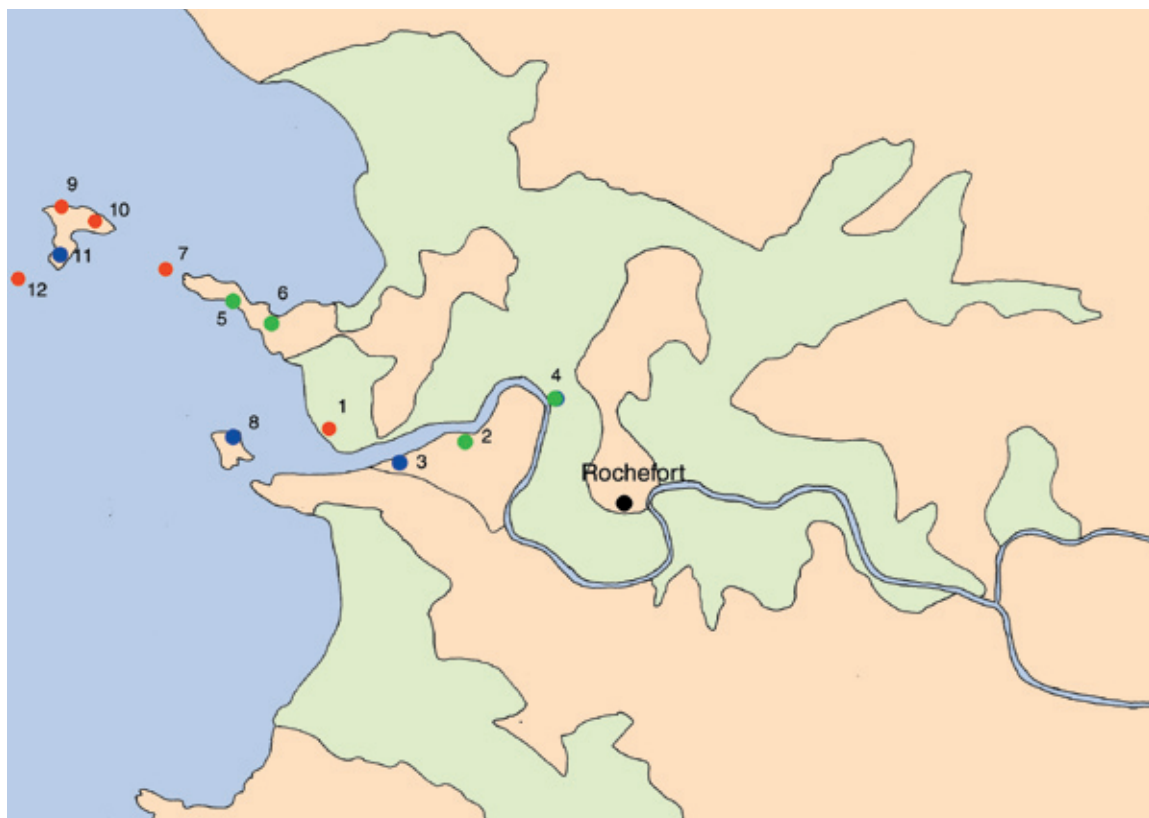
Le fort de l'île Madame (8), édifié en 1704, était un point de tir redoutable en face de l'embouchure de la Charente.

Sur l'île d'Aix, Napoléon fit bâtir le Fort Liédot (9)(1810) qui veille depuis le point le plus haut de l'île sur la baie d'Yves, tandis que la batterie de Coudepont (10) (1810) et le Fort de La Rade (11), construits dans la première moitié du XIX^e siècle mais fortifiés à l'origine par Vauban, occupent respectivement, le nord et le sud de l'île. Enfin, le Fort Boyard (12), bâti en pleine mer entre Oléron et Aix et dont la construction s'échelonne sur tout le XIX^e siècle, devait, grâce à ses 3 étages de canons, couper la route à l'artillerie embarquée. Rapidement dépassé, il ne remplit jamais son rôle premier et servit de prison à partir du milieu du XIX^e siècle, avant d'être abandonné après 1913.

Les batailles navales se sont succédées dans la rade ; de la tentative de prise de Rochefort en 1674 par les navires hollandais, la mise à sac anglaise de l'île d'Aix en 1757, jusqu'à l'affaire des brulôts en 1809 où 98 bâtiments anglais mirent en déroute une escadre française. Malgré ces assauts, le système défensif du littoral a prouvé son efficacité.

À la fin du XIX^e, les nouvelles techniques militaires rendirent obsolètes les fortifications côtières et l'entente cordiale signée en 1904 entre la France et sa grande rivale, l'Angleterre, sécurisa, pour quelques temps, la côte atlantique.

Un projet touristique et culturel de découverte de ce réseau de fortifications exceptionnel va naître.



● Fortifications du XVII^e siècle

● Fortifications du XVIII^e siècle

● Fortifications du XIX^e siècle



Le marais de Rochefort
& les anciennes îles

Les propriétés
à cour fermée



*Guide architectural et paysager
du Pays Rochefortais*

2001

2

Le marais de Rochefort & les anciennes îles



le paysage

Le marais de Rochefort est une très vaste étendue de terres paturées ou cultivées, à l'horizontalité presque parfaite. Il est parsemé d'un archipel d'anciennes îles (île d'Albe, de La Lance, du Liron, de Ludène, de Voutron, du Breuil et de Fouras) dont les anciens rivages se confondent parfois avec les franges éloignées que constituent les limites des terres hautes voisines (plaines d'Aunis et de Saintonge). Canaux, fossés et prairies inondées sont les traces de moins en moins perceptibles qui attestent la présence de l'eau.



Une ancienne cabane devenue gîte



La cabane abandonnée (Pont des Groies)

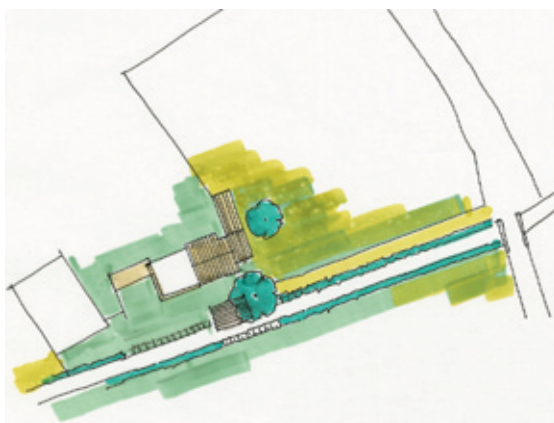
les modes d'occupation du territoire

Les cabanes de marais et les fermes isolées sont les seuls événements visibles qui révèlent la présence humaine dans le marais.

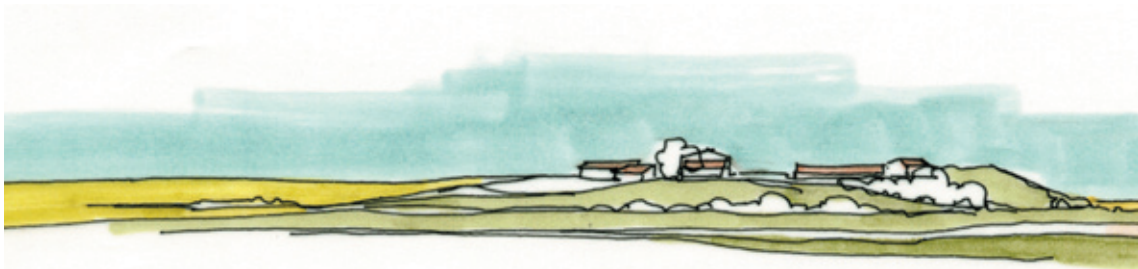
Les cabanes, dont la construction fut liée à l'assèchement des marais, sont devenues des fermes puis ont été souvent abandonnées. Elles sont un témoin de l'histoire du lieu.

Quelques unes ont été entretenues ou reconverties (gîtes ruraux, accueil de touristes...), et certains exemples témoignent d'une bonne réhabilitation, respectueuse à la fois :

- des volumes d'origine
- des matériaux locaux (toits en tuiles rondes, murs enduits dans les tons sable, menuiseries en bois peint, encadrements en pierre de taille)
- des percements existants (dispositions et proportions adaptées à l'usage agricole)
- du site environnant dans l'aménagement des abords (végétaux adaptés au marais, mise en valeur de la présence de l'eau).



Cabane du pont des Groies



Ile du Liron

les fermes des îles...

Perchées sur les îlots à une altitude de 10 à 20 m, les fermes des îles dominent les marais environnants et sont perceptibles de très loin par le relief marqué du terrain auquel elles s'accrochent.

Sur ces buttes herbeuses et sans végétation les chemins d'accès contournent le relief par l'est pour s'abriter des vents dominants et les bâtiments s'articulent en volumes simples (logis, hangars) se protégeant du nord et de l'ouest.

... et les villages des crêtes

Ancrés sur les lignes de crête, les écarts ou les villages surlignent les terres hautes qui émergent de l'ancien golfe. Ces promontoires bâtis se protègent du vent par un plan compact et ramassé, et offrent une silhouette bien identifiée qui se détache nettement du marais : aucune construction ne venait à l'origine s'implanter à l'extérieur du village, sur les versants exposés des coteaux.



Village de Loire-les-Marais



les enjeux dans les villages

Le développement urbain

Les projets d'extension d'un village nécessitent de prendre en compte le caractère unique de l'existant, comme dans le bourg de Loire-les-Marais :

- en s'interdisant toute nouvelle construction sur les flancs du coteau et en s'implantant uniquement sur les terres hautes dans le périmètre du bourg existant

- en reprenant les caractéristiques urbaines et architecturales du village : volume des maisons simple, accroche sur la rue ou sur les limites parcellaires, murets maçonnés bas mais d'épaisseur significative (0,50 m), omniprésents dans les villages.



Importance des murets sur la rue, Loire-les-Marais

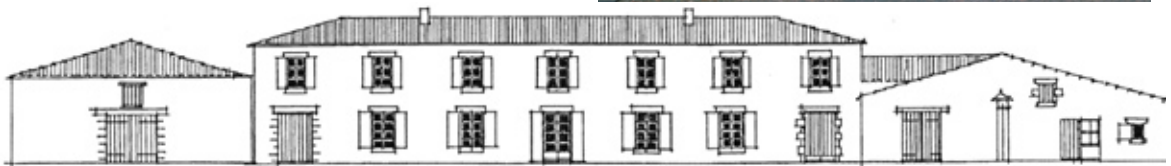
Les propriétés agricoles à cour fermée

Situées souvent en limite de bourg, très souvent à flanc de coteau, les propriétés agricoles constituent des ensembles de grande valeur patrimoniale dont le caractère est à préserver.

architecture

De proportions amples et ordonnées, l'architecture se caractérise par :

- une adaptation très attentive au relief, à l'exposition, à la vue
- une organisation générale autour d'une vaste cour fonctionnelle entourée d'une succession de constructions
- une clôture à l'alignement du domaine public, par des murs ou une grille, un portail marquant l'entrée de la propriété
- des bâtiments agricoles importants, mais de qualité (maçonneries de beaux moellons apparents)
- le logis, généralement au centre de la composition et exposé au sud pour sa façade principale, qui ne représente qu'une part modeste de l'ensemble mais dont l'architecture est élaborée (composition et quelquefois décor soignés).



éléments à protéger lors de réhabilitation ou d'extension

- préserver l'ensemble architectural dans son unité d'origine, ne pas fractionner la propriété
- conserver le caractère de la façade de la maison, son ordonnancement et ses matériaux
- utiliser les volumes existants (bâtiments agricoles) pour étendre l'habitation : ne pas construire d'excroissances neuves
- reconverter les bâtiments d'exploitation non utilisés en logement annexe si une possibilité d'accès indépendant existe
- ne pas défigurer la propriété par la construction de nouveaux hangars agricoles sans rapport de volume, de couleur ou d'implantation avec les bâtiments existants



Une propriété agricole à cour fermée à Villeneuve, Breuil-Magné



les enjeux dans l'espace naturel

Le paysage du marais est étroitement lié aux pratiques agricoles qui en modifient l'aspect et la perception.

Les remembrements, les comblement des fossés et drainages avant mise en culture, tout comme l'abandon des prairies, transforment de façon irréversible le paysage.

Recommandations :

- renforcer la lisibilité des marais en reconstituant une trame bocagère (haies, bosquets aux abords des fermes et des bourgs...) sur les versants des plaines céréalières et des anciennes îles
- assurer le maintien et la mise en valeur de la présence de l'eau (prairies humides, fossés et canaux...)
- conserver la forme, l'échelle et le relief du parcellaire existant
- éviter l'introduction d'une végétation ligneuse et arborescente dans le marais



l'impact des nouveaux bâtiments agricoles

Les bâtiments agricoles étaient traditionnellement accolés à l'habitation ou groupés autour d'une cour centrale. Parfois implantés de l'autre côté du chemin rural desservant la propriété, ils étaient alors construits à l'alignement, constituant ainsi un ensemble bâti homogène.

Les matériaux employés reprenaient ceux de l'habitation : murs en moellons apparents, toitures en tuiles creuses et charpentes en bois ; volumes et couleurs étaient en harmonie.

Les nouvelles constructions agricoles ont recours de plus en plus à des matériaux industriels (tôles, fibro-ciment, acier, parpaings...).

L'impact de ces constructions, souvent très volumineuses, est important dans ce paysage agricole ouvert. Le bâtiment situé en ligne de crête ou en

pied de coteau crée un impact d'autant plus fort que la construction est isolée, sans écran végétal et que les couleurs et volumes tranchent sur le paysage ou le bâti environnant.

Recommandations :

- éviter l'implantation sur les lignes de crête
- éviter l'implantation isolée et plutôt associer les nouveaux hangars aux anciens bâtiments agricoles
- préférer plusieurs petits volumes à un seul de grande taille
- s'accrocher au dénivelé du terrain et utiliser des toits dissymétriques pour finir en appentis très bas du côté exposé
- choisir des teintes sombres et uniformes plus discrètes dans ce site naturel



Histoire des lieux

L'assèchement des marais

Le marais plat et desséché au nord de Rochefort est le résultat de la conquête de l'homme sur la mer. Pour accélérer le processus naturel de comblement des marais, les hommes ont mis en place des barrières, isolant petit à petit ces espaces de l'influence marine.

Les premières grandes entreprises d'assèchement qui datent des XI^e et XII^e siècles sont l'œuvre des moines. Sur les territoires ainsi conquis, des fermes sont installées et complètent l'habitat que l'on ne trouvait jusqu'alors que sur les terres hautes.

Les ravages causés par les guerres, l'abandon des travaux d'aménagement et d'entretien des terres endiguées anéantiront le travail des moines. La mer reprit l'avantage.

Après la destruction de nombreuses abbayes, l'État organisa les travaux d'assèchement.

En 1599, Henri IV nomme le hollandais Humphrey Bradley maître des digues et des canaux du royaume avec la charge d'organiser les assèchements. En contrepartie, Bradley et ses associés reçoivent de nombreux privilèges (exonération d'impôt, naturalisation, anoblissement). Dans le marais de la Petite Flandre, l'ingénieur hollandais s'attaque d'abord aux marais entre Tonnay-Charente et Muron.

L'évacuation des eaux est organisée suivant un système méticuleux de digues, de chenaux et de canaux. Un canal principal est d'abord creusé pour contenir les eaux de la Gères : le canal de Charras, artère principale de l'arrivée des eaux dans cet endroit du marais. Puis, des canaux de drainage secondaires sont percés. L'ensemble forme un plan géométrique très élaboré où les eaux excédentaires finissent leur course dans la Charente ou dans l'océan.

Rapidement, le fond du golfe de Rochefort se transforme en prairie où sont bâties les cabanes qui abritent les gardiens de troupeaux.

Quand Bradley perdit ses privilèges, des compagnies d'assèchement se créèrent et prirent le relais.

En 1634, Pierre Siette, premier géographe du roi de France en Aunis, en charge d'une de ces compagnies, assèche les marais de Loire. Suivant la même technique que Bradley, il perce d'abord le Canal de Rochefort et y fait aboutir le réseau de drainage secondaire. Par la suite, les marais de Moragne, Voutron et Genouillé sont à leur tour transformés en terre d'élevage.

Au début du XVIII^e siècle la quasi totalité des marais de Rochefort est asséchée et des règlements d'entretien garantissent désormais la pérennisation des travaux.

Au XIX^e, c'est un souci sanitaire qui va guider la poursuite des assèchements. En effet, les marais délaissés de Rochefort et surtout les salines abandonnées de Brouage sont devenus des marais gâts, où se développent les maladies comme le paludisme. De nouveaux travaux sont alors accomplis permettant notamment le percement du canal Charente-Seudre (1812).

Enfin, au XX^e siècle, un canal parallèle à la Charente a été percé entre Saint-Hippolyte et Saint-Savinien pour constituer un apport en eau douce indispensable à l'irrigation des 25 000 hectares de marais de la Petite Flandre et des 60 000 hectares de marais de Brouage.

La conservation et la mise en valeur de ce milieu aquatique d'une grande richesse écologique sont des enjeux contemporains majeurs pour le Pays Rochefortais.



Carte de Cassini, XVIII^e siècle - Conseil Général de la Charente-Maritime, Archives Départementales



Plateaux et vallons

Les maisons des bourgs



*Guide architectural et paysager
du Pays Rochefortais*

2001

3

Plateaux & vallons

le paysage

C'est l'ancienne situation côtière révélée par le relief, la végétation et la présence *invisible* de l'eau qui confère ce caractère subtil au paysage des plateaux et vallons.



les villages

Prenant position sur le rebord des plateaux en limite des côtes anciennes ou des versants des vallées et vallons, les villages, traditionnellement regroupés autour de l'église, ponctuent régulièrement le territoire.

villages groupés

Echillais, Muron, La Gripperie-Saint-Symphorien.

En lisière du marais, le noyau d'origine se constitue autour de l'église, souvent à un carrefour de routes, sur les terres hautes.

Les maisons s'organisent de façon assez stricte, en alignement des voies qui déterminent la forme du bourg.

Les îlots bâtis sont irrigués dans la profondeur par un réseau de venelles étroites ou par des querreux.



Muron : village groupé

villages-rue

Lussant, Saint-Coutant-le-Grand.

Ils sont composés de maisons côte-à-côte ou de plusieurs hameaux dispersés mais très homogènes et denses (Moragne).

A flanc de coteau, nichés dans un vallon ou traversés par un cours d'eau, ils présentent un dénivelé sensible qui demande une adaptation (toujours très discrète) des constructions au terrain.

Le bâti est à l'alignement, la façade principale de l'habitation donnant sur cette rue.

La place de l'église est souvent le seul espace *élargi* de la traversée du village.



Saint-Coutant-le-Grand : village rue dans le creux d'un vallon



Les maisons des bourgs

les maisons



alignées sur un querreux

Les maisons sont groupées par 2 ou 3 en bandes continues qui s'articulent pour délimiter de façon très homogène un espace de vie plus intime à l'écart de la rue principale : le querreux.

Ce lieu central est occupé par le puits commun aux différents propriétaires.

Dans les deux cas :

- il n'y a pas d'espace réellement privé entre voie publique et propriété ; les limites parcellaires ne sont pas toujours soulignées par des clôtures entre voisins
- il existe une très grande unité des constructions entre elles : les façades sont alignées, les toits sont dans un même plan entre propriétés voisines.

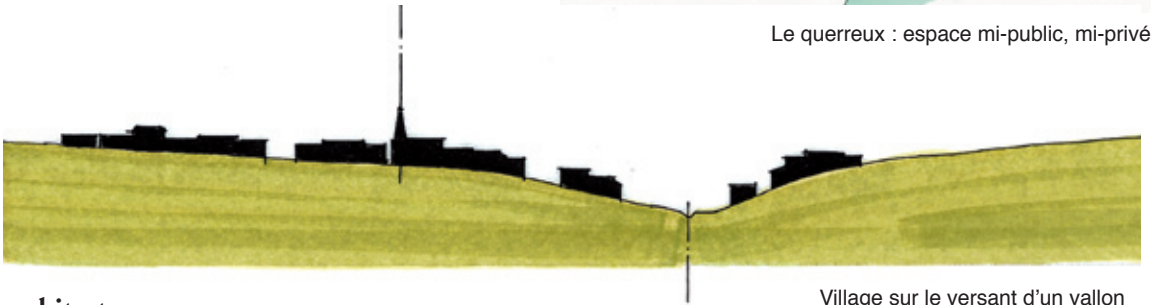
alignées sur la rue

Les maisons les plus anciennes du bourg, construites par une grande famille, sont le plus souvent enserrées entre d'autres constructions et ne communiquent avec la rue que par la façade principale.

Elles s'implantent à l'alignement et s'ouvrent directement sur la rue ou avec un léger retrait qui forme alors une petite cour à peine délimitée par un muret très bas.



Le querreux : espace mi-public, mi-privé



Village sur le versant d'un vallon

architecture

Le volume est simple, les proportions modestes.

Les façades sont parfaitement plates et sans relief d'aucune sorte : elles forment un front bâti continu sans faille.

La maison présente un rez-de-chaussé surmonté d'un comble sous un toit à 2 pentes, au faitage souvent décalé : un petit versant vers la rue, un grand versant sur l'arrière finissant très bas sur des annexes.

L'égout du toit est toujours parallèle à la rue ou à l'espace commun.

Les façades sont généralement rythmées : elles présentent 2 ou 3 travées ordonnancées sur un principe de composition verticale (fenêtres plus hautes que larges).

A l'étage, les ouvertures, souvent plus petites, peuvent être carrées.

Les annexes sont sur l'arrière et donnent sur une ruelle ou sur le jardin.

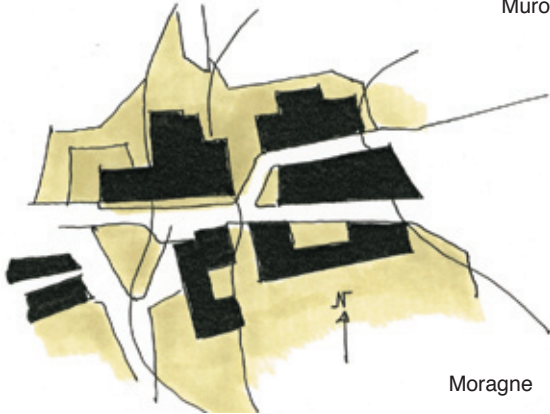


Saint-Hippolyte

Les maisons des bourgs



Muron



Moragne



Alignement des façades suivant la pente du terrain à Boisrond (Moragne)

éléments d'architecture à protéger

Le volume général :

- les extensions et agrandissements ne devraient s'effectuer que par la réunion de plusieurs maisons jointives ou bien sur l'arrière de la maison
- les auvents et vérandas en ajout sur la façade principale sont à proscrire
- les surélévations très modérées ne sont possibles que sur la longueur totale de la façade, en prenant soin de démonter et remonter la corniche lorsqu'elle existe

Les matériaux d'origine :

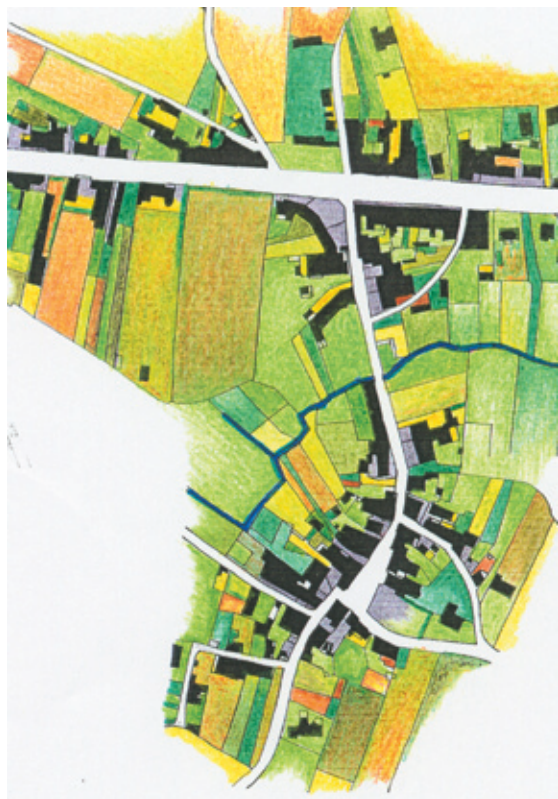
en particulier les tuiles (de préférence canal tige de botte), les enduits à la chaux aérienne et au sable (pour laisser les moellons respirer) et les contrevents en bois peint préservent l'aspect d'origine et expriment les couleurs

Le rythme et les proportions des ouvertures :

il y a lieu de conserver dans toute intervention des proportions verticales ; la création d'ouvertures plus larges que hautes est à proscrire et le percement d'une ouverture nouvelle doit s'apprécier dans son rapport à la façade entière



Le dessin des menuiseries en bois a été conservé



Lussant - importance des espaces verts privés entre les deux pôles du village : l'église et la grande route

recommandations paysagères

- regrouper l'habitat autour des noyaux urbains existants en évitant les extensions urbaines étirées le long des voies de communication
- identifier, respecter (et éventuellement aménager) les sites à forte valeur paysagère situés à proximité immédiate des bourgs (vallons, boisements, zones bocagères...)
- utiliser au mieux le vocabulaire paysager (bosquets, vergers, jardins potagers et d'agrément, haies champêtres, alignements et arbres isolés...) ainsi qu'une palette végétale adaptée pour maintenir des espaces de transition entre la campagne et la maison
- mettre en valeur les entrées de villages, les abords des églises ainsi que le petit patrimoine rural (fontaines, lavoirs, puits, ponceaux...)

Au regard du paysage

Les qualités paysagères fines et sensibles des plateaux et vallons sont non seulement à préserver mais devraient servir d'appui pour composer les extensions de l'urbanisation.

L'identité des espaces ruraux aux abords des bourgs doit être conservée, sans confusion des limites entre campagne et zones bâties.

L'eau

Bien que ces paysages ne puissent être qualifiés de *paysages de l'eau* comme le littoral et les marais voisins, il n'en reste pas moins que l'eau, presque toujours invisible, participe largement à l'identité paysagère.

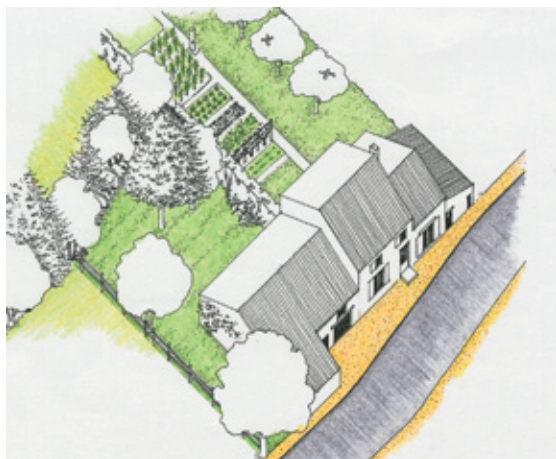
Au regard de l'urbanisme et de l'architecture

Il faut éviter :

- la perte d'identité des villages par un développement urbain mal maîtrisé résultant de divisions parcellaires successives et de lotissements en *culs-de-sac*
- la banalisation de l'architecture des constructions neuves implantées au milieu des nouvelles parcelles sans rapport au bâti et au parcellaire anciens
- les réhabilitations mal conduites qui dénaturent l'aspect des bâtiments anciens
- les aménagements de l'espace public trop adaptés à l'usage de circulation et parking... en oubliant l'ambiance rurale et simple des lieux.



Jardins potagers, vergers, haies et bosquets implantés en périphérie du noyau bâti constituent un espace de transition avec les paysages agricoles environnants.



Histoire des lieux

Les voies romaines

Après la conquête de la Gaule (seconde moitié du premier siècle avant J.C.), la romanisation se répand progressivement à partir de Médiolanum Santonum (Saintes) dans les campagnes atlantiques. La présence romaine va accentuer la maîtrise des hommes sur leur territoire et structurer nos paysages.

Dans le pays rochefortais, l'archéologie a révélé de nombreuses traces du passage romain (tessons de tuiles et de vases, des céramiques, des restes de villae...). La majorité de ces vestiges a été trouvée sur les terres émergées qui entouraient les anciens golfes marins. La toponymie de certains lieux s'est également nourrie de la langue latine ; par exemple, Lussant vient de Lucanus (le domaine de...) et La Pilette de pyla, borne placée sur la voie romaine.

Un des aspects majeurs de l'implantation romaine reste, avec la parcellisation des champs et l'essor urbain, celui des voies romaines. Ces routes permettaient à Rome de contrôler et de mettre en communication l'immensité des territoires conquis. Leurs qualités techniques amélioraient la rapidité des déplacements des troupes et des fonctionnaires romains.

Elles reprenaient bien souvent d'anciens chemins gaulois mais ceux-ci, très sinueux, ne convenaient guère à la rationalité romaine. La voie romaine va à l'essentiel : elle relie les grandes villes de la Gaule entre elles, ne se sacrifiant que rarement pour toucher les campagnes alentour, même si elles sont habitées. Rome maîtrise son espace et son temps ; le tracé est donc le plus souvent rectiligne et se place généralement sur une ligne de crête afin de dominer le paysage environnant.

La structure de la voie romaine est formée de trois cou-

ches. La couche inférieure est constituée de moellons disposés de chant à laquelle on rajoute des graviers ou de la pierraille. Du sable recouvrait l'ensemble. Le dallage régulier de blocs de pierre, tel qu'on imagine généralement les chemins romains, ne se retrouve qu'aux abords des grandes agglomérations. Sa largeur variait de 4 à 8 mètres pour permettre le croisement de deux chars, tandis que les bas-côtés, ensablés, autorisaient la progression de cavaliers.

D'après l'abbé Brodut (Tonny-Charente et le Canton, Tome 1, Rochefort, ch. Thèse, 1901), la voie Saintes-Angoulins franchissait la Charente à proximité de Cabariot et entrait dans le pays rochefortais par la commune de Lussant. Elle ralliait ensuite le port de La Pilette, au nord de Moragne. On a retrouvé dans cette commune, à proximité du terrier de Moragne, les restes d'un camp romain qui dominait l'ancien golfe marin. Ce fort, qui devait accueillir quelques centaines de légionnaires, protégeait l'actif port antique de La Pilette. Pour rejoindre Muron, de l'autre côté du golfe, il était possible soit de le traverser par un bac qui débarquait à Nolon, soit de le contourner en passant par Fougerolles. Les deux tronçons se rejoignaient à La Barre, puis la voie filait à Muron et quittait le pays au Gué Charreau d'où elle rejoignait Angoulins.

La seconde voie qui venait de Saint-Jean-d'Angely rentrait dans le pays par l'extrémité est de la commune de Moragne et fusionnait à La Jarrelée avec la route Saintes-Angoulins. Elle s'en détachait au nord-est de Lussant (lieu-dit des Cloux), gagnait l'île de Breuil-Magné et, depuis le Vergeroux, arrivait à Fournas.





Le littoral maritime

Les maisons de pêcheurs
les villas balnéaires



*Guide architectural et paysager
du Pays Rochefortais*

2001

4

Le littoral maritime



le paysage

Cités balnéaires, bourgs de pêcheurs, ports, fortifications, villas, carrelets, campagnes cultivées, forêts, friches, plages, falaises, marais, estran vaseux, digues enrochées, phares et balises maritimes, parcs à huîtres... Tous ces éléments, naturels ou bâtis de la main de l'homme, participent à la composition du paysage littoral.

Ils en composent le charme et en sont le principal atout.



Fouras :
quartier de La Coue

des hameaux ou bourgs côtiers

Ils regroupent les populations de pêcheurs et conchyliculteurs vivant de l'exploitation de la mer : Port-des-Barques (ancien *village* portuaire de Saint-Nazaire-sur-Charente), l'île d'Aix, Fouras et le village des Boucholeurs (communes d'Yves et Châtelaiillon) présentent, dans leur partie la plus ancienne, des quartiers à l'identité bien affirmée. Les rues aux alignements continus de maisonnettes basses en simple rez-de-chaussée et accolées par leur pignons ont des tracés larges et très rectilignes (Aix ou front de mer à Port-des-Barques) ou parfois étroits et sinueux (Fouras dans le quartier de La Coue ou Port-des-Barques).

les modes d'occupation du territoire

Les habitants du littoral s'organisent de façon très groupée sur les lieux de vie : il n'y a pas de construction isolée.

A l'origine simples villages de pêcheurs ou de conchyliculteurs, certaines communes comme Fouras et Port-des-Barques ont connu à la fin du XIX^e siècle un développement important dû à l'arrivée des estivants et de l'architecture balnéaire.



Maisons basses de l'île d'Aix



Alignement strict et continu dans l'île d'Aix

Les maisons de pêcheurs

Les maisons

Accolées entre elles systématiquement par les pignons, quelquefois sans jardin ni dépendance, les maisons sont alors bordées directement par deux rues (Port-des-Barques) ; lorsque le terrain le permet, un jardinet étroit derrière la maison abrite de minuscules dépendances.

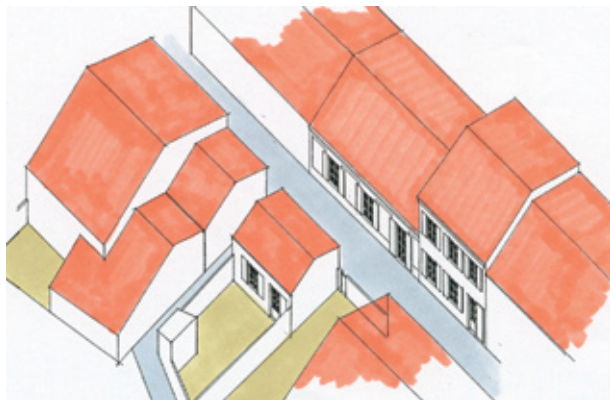
Ces habitations présentent un front bâti continu d'une grande unité : leurs toits à deux pentes, en tuiles canal (souvent remplacées par des tuiles mécaniques) sont alignés, créant ainsi de belles horizontales à l'égout et au faîtage.



Souvent remaniées au début du siècle, elles peuvent présenter un étage et des détails ornementaux (bandeaux, corniches et encadrements des baies...) mais leurs façades sont restées simples et alignées et les proportions très verticales de leurs percements ont été conservées, conférant à l'ensemble une grande unité.



Port-des-Barques : le front de mer



Port-des-Barques : ancien village de pêcheurs ; les maisons du front de mer occupent toute la parcelle

architecture

Ces constructions, extrêmement simples sont très basses, sans grenier : l'égout du toit est situé juste au-dessus des linteaux des baies. Elles ne comportent qu'une ou deux pièces sans couloir et présentent des façades dépouillées de tout ornement. Les percements sont de proportions très nettement verticales : une porte en bois plein et une ou deux fenêtres étroites (0,80 m) et hautes (1,60 m) munies de volets battants peints de couleurs vives. Les contrevents se détachent sur les façades dont l'enduit lisse à base de chaux est quelquefois chaulé ou même couvert d'un badigeon blanc.



Une porte et une fenêtre : habitat modeste d'un pêcheur à Port-des-Barques

La villa balnéaire

Les villas

De part et d'autre des bourgs anciens de Fouras et Port-des-Barques, occupant le littoral et recherchant en priorité les plus beaux points de vue et une végétation protectrice, l'habitat balnéaire s'est considérablement développé en se démarquant totalement de l'architecture traditionnelle locale.

Grandes demeures ou petits chalets présentent désormais un style bien particulier : érigées au milieu de la parcelle, en recul sur la rue et noyées dans la végétation, les villas se signalent par une clôture toujours à claire voie, et recherchent avant tout la complexité et l'originalité.

Un véritable paysage urbain nouveau apparaît.



Fouras :
façade
polychrome



architecture

En se référant aux typologies les plus *exotiques* (anglo-normande, gothique, basque, russe...) ou aux courants artistiques en vogue (Art Nouveau), l'architecture balnéaire complique les volumes, recherche la sophistication, la couleur et la décoration.

Les toits à forte pente (en ardoises ou en tuiles mécaniques) présentent des avant-toits très prononcés sur les pignons.

Les façades s'ornent de matériaux différents (pierres et briques, mosaïques, éléments de ferronnerie, bois sculptés)

Les baies de taille variable s'entourent d'encadrements travaillés et effacent leurs volets métalliques en les rabattant en tableau.

Tourelles, loggias, oriels, belvédères sont les éléments répétés de ce nouveau vocabulaire architectural.

éléments à protéger lors de réhabilitation ou d'extension

- les décrochements de façade ou de toiture
- les pentes de toit fortes (toujours supérieures à 50 %), les débords prononcés et les éléments de charpente apparente

- la proportion des baies et le dessin des menuiseries
- les différences de matériaux soulignant sous-bassements, encadrements etc...

- la polychromie entre teintes d'enduits et couleurs vives des menuiseries (éviter le pvc blanc)

erreurs à ne pas commettre :

- modifier les pentes de toit en employant des tuiles romanes
- supprimer les débords de toit
- poser des volets roulants en pvc blanc avec caisson extérieur visible
- remplacer les menuiseries existantes par des menuiseries *standard*
- banaliser l'architecture en supprimant les détails balnéaires (lambrequin en égout de toit, lignolet au faitage, ferronneries, marquises...)



les enjeux

les activités liées au littoral

Elles devront intégrer les fortes qualités du paysage et du milieu, en maîtrisant :

- les équipements et aménagements liés au tourisme côtier et tout particulièrement aux pratiques de la plage, de la baignade et des loisirs nautiques
- les interventions humaines visant à infléchir ou pérenniser les limites naturellement mouvantes de la côte, comme les enrochements.



Enrochements de blocs assisés sur l'île Madame

recommandations architecturales

les hébergements touristiques

L'habitat individuel puisera ses références dans la structure des villages traditionnels, tandis que les résidences collectives devront développer une architecture plus ludique dans la tradition de la villa balnéaire.

l'ostréiculture et les cabanes

L'ostréiculture qui s'est développée sur le littoral à la fin du XIX^e siècle (les claires étant souvent



Établissement ostréicole avec dégorgeoirs couverts

Le maintien de nombre d'ambiances paysagères différentes, dont la juxtaposition est caractéristique du milieu littoral, est à préserver impérativement.

d'anciennes aires saunantes) marque fortement le paysage littoral par le quadrillage plus ou moins régulier des bassins et surtout par la présence des cabanes et de leurs dégorgeoirs.

Leur juxtaposition sans ordre, leur volumétrie dans l'ensemble modeste et les tons vifs des menuiseries confèrent aux sites ostréicoles un caractère spontané et diversifié bien particulier qu'il convient de conserver.

L'évolution de la profession (règles sanitaires et mécanisation) entraîne le risque de voir ces petits établissements se transformer en hangars métalliques et les sites ostréicoles devenir de banales zones industrielles.

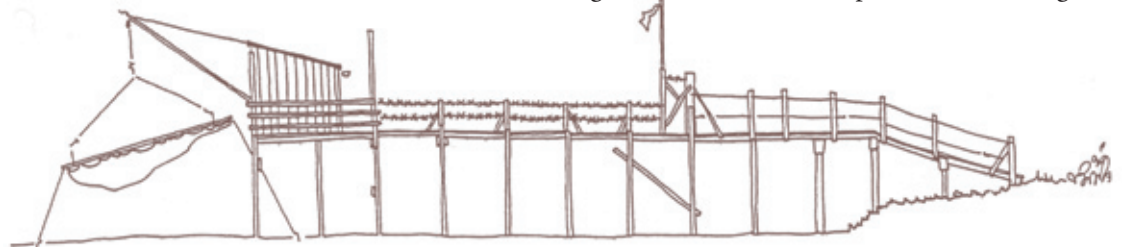
la pêche et les carrelets

Les carrelets sur ponton font depuis longtemps partie du paysage côtier. Leur nombre important et leurs formes originales marquent profondément l'identité du littoral, de Port-des-Barques à l'île Madame, de Vergeroux à Yves.

Jadis outils de pêche traditionnelle, ils sont devenus lieux de loisirs et de tradition.

Construits en pleine mer ou reliés à la côte par de longues passerelles, ils sont munis de cabanes pour s'abriter entre 2 levées de filet.

Généralement en bois avec le toit de la cabane en tôle, ils ont un aspect précaire de par leur mode d'auto-construction qu'il est important de conserver (pas de préfabrication). Leurs couleurs généralement sombres ponctuent les rivages.



Histoire des lieux

L'avènement du balnéaire

Dès la première moitié du XIX^e siècle, le séjour estival se développe par l'attrait médicalement bienfaisant des bains de mer. Plus tard, l'orientation devient ludique et culturelle.

A Fouras, vers 1850, quelques familles des pays alentour viennent prendre du bon temps au bord des plages de la presqu'île et profitent des bains Parnay situés au pied du fort Vauban. Mais la petite cité côtière reste une place forte militaire. Cette fonction gêne l'épanouissement balnéaire de la ville. Le déclassement militaire de la forteresse en 1888 laisse le champ libre au développement touristique qui ne cessera de s'amplifier.

La diversité paysagère et les avantages de la station expliquent cet engouement. Les vertus thérapeutiques du sable, de l'eau et de la vase se retrouvent sur les deux plages abritées par les îles. La beauté de ce territoire pittoresque et ombragé de bois de diverses essences (ormeaux, platanes, chênes verts et tamaris) ainsi que la proximité de Rochefort, de la Charente et de l'île d'Aix complètent le cadre idéal de cette terre de lumière et d'eau vantée par Pierre Loti.

La métamorphose du petit village est aussi rapide que complète. L'arrivée du chemin de fer contribue à cet essor. Dès 1873, une ligne reliant Saint-Laurent-de-la-Prée à Rochefort est prolongée en 1883 jusqu'à Fouras. Certains trains arrivent à Fouras en provenance directe de Paris et ce désenclavement invite de nombreux commerçants à s'installer dans le village qui s'étoffe de villas à l'architecture exotique (souvent inspirée du style anglo-saxon) restituant la mode de l'époque.

Ces habitations prestigieuses fleurissent partout, insérées dans le tissu urbain (place Bugeaud ou avenue du général de Gaulle) ou faisant face à la mer.

Pour satisfaire le flot croissant des estivants (en 1800, Fouras n'était qu'un petit village de 636 habitants alors que durant l'année 1891, 38 000 personnes ont fréquenté la ville), les distractions doivent être multiples et variées. La société des jeux fourasine propose de nombreuses activités comme les régates qui drainent des milliers de visiteurs. Le casino, lieu mondain essentiel à une ville balnéaire, ouvre ses portes en 1886. Fouras est méconnaissable, le balnéaire a bouleversé le paysage de la presqu'île, contribuant à son essor démographique et économique.

Ce tourisme, qui ne concerne qu'une partie aisée de la population, va se généraliser pendant l'entre-deux-guerres. C'est surtout après 1945, avec les congés payés et les progrès de l'automobile, qu'une large partie de la population prendra la route des vacances sur la côte charentaise. Fouras devient une station plus familiale. Le balnéaire, à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, ouvrait la voie au tourisme de masse.

Aujourd'hui, le tourisme balnéaire de Fouras et de Port-des-Barques constitue un appui très important dans l'essor touristique de l'ensemble du Pays Rochefortais.



Conseil Général de la Charente-Maritime, Archives Départementales



Les gros bourgs

Maisons des bourgs
maisons saintongeaises



*Guide architectural et paysager
du Pays Rochefortais*

2001

5

Les gros bourgs

le paysage



Fouras, plage sud



Échillais : le centre ancien

les gros bourgs du territoire rochefortais

À l'exception des villes de Rochefort et Tonnay-Charente, trois bourgs présentent une population supérieure à 2000 habitants : Fouras, Échillais, Saint-Agnant.

Si Fouras bénéficie de nos jours d'une logique littorale touristique et balnéaire, Échillais et Saint-Agnant jouent un rôle de pôles d'attraction (commerces, écoles, services...).



Saint-Agnant

une implantation sur les terres hautes...

Les villages, dont certains ont occupé une position militairement stratégique, sont tous installés au-dessus de la cote des 10 m.

et sur les lieux d'exploitation des marais salants

Deux bourgs, Saint-Agnant et Échillais en frange des marais, ont connu jadis une prospérité liée à l'exploitation du sel.

Saint-Agnant, en bordure du canal Charente-Seudre, et Échillais sont des villages éclatés entre leurs noyaux anciens et les urbanisations successives accompagnant à chaque époque le tracé des routes et celui des ponts traversant la Charente.



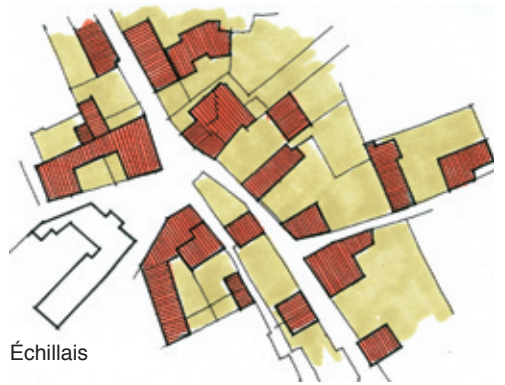
Saint-Agnant : en frange des marais et en bordure du canal

Les maisons

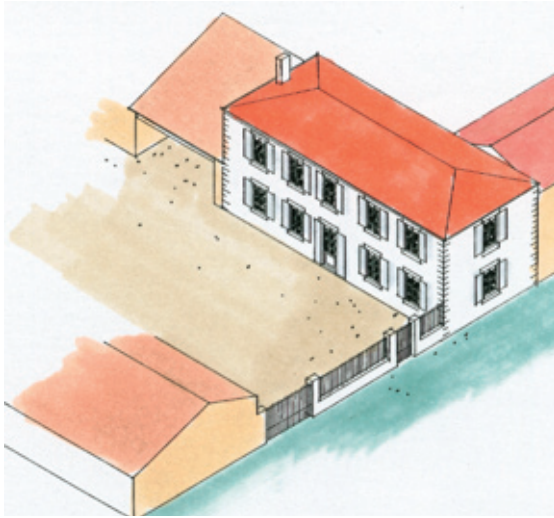
L'architecture privée témoigne de l'attrait historique du bourg

Systématiquement implantées à l'alignement sur la rue et en continuité les unes des autres, les maisons des bourgs ont formé un tissu dense et un paysage urbain à dominante minérale.

Lorsque la construction est en retrait, un muret en maçonnerie marque la séparation avec l'espace public.



Échillais



Maison saintongaise avec pignon sur rue et façade principale sud sur jardin

la maison *saintongaise*

Le volume est compact et couvert par un toit à 2 pentes au faîtage parallèle à la rue, les façades plates et ordonnancées sont percées de baies verticales.

La façade principale ouvre sur la rue ou, quelquefois, quand le tissu est moins dense et le caractère plus agricole, sur le côté le mieux orienté (sud ou est) : c'est alors un pignon sur rue, peu percé et prolongé d'une clôture à l'alignement.

Le plus souvent, les maisons comportent un rez-de-chaussée surmonté d'un étage dont la hauteur est plus ou moins importante : simples greniers bas à fenêtres carrées dans les villages agricoles, les étages deviennent *nobles* et leurs fenêtres munies de volets pleins en bois peint reprennent alors les belles proportions charentaises (0,80 m x 1,60 m).



Tissu urbain très dense : façades principales en continu

la maison *bourgeoise*

De plus amples proportions, mais conservant toutefois le caractère de l'architecture charentaise, l'immeuble *bourgeois* en décline une interprétation plus riche :

- le volume prend de la hauteur, avec un étage *noble* parfois surmonté d'un grenier bas visible en façade
- la toiture est soulignée d'une corniche moulurée en pierre taillée et présente assez fréquemment une croupe de chaque côté
- soubassement, chaînes d'angles, bandeaux et encadrements des baies sont en pierre de taille et soulignent l'ordonnancement de la façade
- la porte d'entrée s'encadre de pilastres et d'un entablement
- les volets persiennés remplacent à l'étage les simples volets pleins.



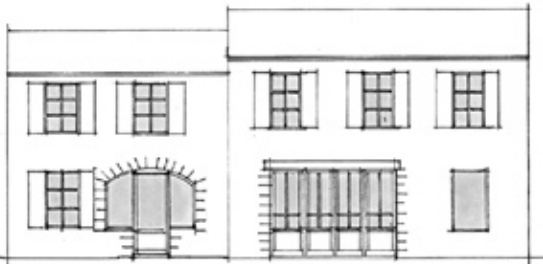
Maison bourgeoise de ville à Fouras

Les maisons

caractères à préserver :
l'unité de l'ensemble et la diversité du détail



Fouras



Vitrines commerciales s'inscrivant dans la trame générale des ouvertures

pour les constructions neuves

- l'alignement : il est impératif, pour toute construction neuve en centre bourg, de respecter l'implantation traditionnelle en alignement direct sur la rue
- la continuité du bâti : l'implantation de la construction neuve sur au moins une des limites latérales et l'édification d'un mur de clôture prolongeant la façade sur rue sont indispensables pour conserver la continuité du front bâti
- la planéité des façades sur rue depuis la base du rez-de-chaussée jusqu'à l'égoût du toit doit être absolue
- la volumétrie : elle doit être en rapport avec les constructions existant déjà dans la rue



pour les constructions anciennes

- l'alignement sur rue et la continuité du bâti : chaque construction s'adosse à sa voisine et l'ensemble sur la rue présente une grande unité
- la diversité de mise en oeuvre : façade en pierres de taille avec bandeaux, corniches et encadrements moulurés ou façades en moellons enduits et chevrons apparents en égout des toits
- les hauteurs : surélévation ou reconstruction doivent respecter la hauteur générale des immeubles dans la rue
- les percements : pour tout nouveau percement il faut tenir compte du caractère de la façade ; en particulier respecter le rythme, les proportions des ouvertures et l'alignement général des linteaux.

pour les façades commerciales

- l'aménagement de vitrines commerciales doit se faire en respectant la trame générale des constructions et en évitant de percer les rez-de-chaussée par des vitrines générales sans égard pour la structure de l'immeuble
- lors d'un regroupement foncier de plusieurs immeubles il convient de conserver l'originalité de chacune des constructions.



Architecture villageoise contemporaine, Échillais

Les interventions brutales, à proscrire sur le bâti ancien :

- mise à nu des moellons enduits
- enduits monocouches projetés et granuleux
- volets roulants (avec caissons apparents extérieurs en pvc) à la place des volets battants anciens
- porte d'entrée standard (en pvc ou alu) dans une baie d'origine plus grande
- création de portes de garage sans relation avec la façade d'ensemble
- vérandas préfabriquées sans harmonie avec le style de la maison et vues depuis la rue
- clôtures hétéroclites (superposition d'éléments différents)

les enjeux : maîtrise du développement urbain...

ÉCHILLAIS : la greffe urbaine

La recherche d'un urbanisme cohérent a permis de trouver une solution permettant à la fois :

- les continuités du développement urbain
- la restructuration du village éclaté entre le Martrou, la Renaissance et le bourg ancien.

Cette opération-greffe, en créant des services, des commerces, des logements sociaux locatifs et des logements en accession, apporte au besoin de développement économique et social une réponse urbaine et architecturale de qualité, véritable alternative au lotissement.



Échillais : la greffe urbaine du quartier du Frelin



Échillais : les étapes successives du développement urbain

...et reconquête des espaces publics



et ses espaces publics

le traitement des espaces délaissés

Lieu de passage obligé pour traverser la Charente, le bourg d'Échillais est particulièrement marqué par les quatre étapes successives du franchissement de fleuve : tout d'abord au moyen d'un bac, puis par le pont transbordeur, ensuite par le pont levant aujourd'hui disparu, enfin sur le viaduc actuellement en service.

Ces quatre étapes se sont traduites par des infrastructures routières très présentes dans le site, véritables cicatrices dans le tissu urbain. Les prolongement routiers des franchissements successifs ont entraîné à Échillais comme à Saint-Agnant, à chaque époque, un développement linéaire le long de ces axes, sans lien véritable avec le village ancien, groupé autour de son église.

Histoire des lieux

Les gros bourgs

Saint-Agnant



L'occupation humaine est relevée à Saint-Agnant dès la période néolithique. Mais c'est surtout après la préhistoire que les traces archéologiques sont les plus nombreuses, comme en témoigne la découverte d'un gisement protohistorique composé de fragments de céramique et de divers objets servant à produire du sel, retrouvé à La Fosse Ronde, le long de l'ancien rivage.

Au Moyen-Âge, un important village de pêcheurs et de sauniers se développe autour de l'abbaye de Montierneuf. Fondée au XI^e siècle, cette abbaye bénédictine n'aura de cesse de s'agrandir et de s'enrichir, profitant de l'exploitation des marais aménagés en salines dès le XI^e siècle.

Le bourg de Saint-Agnant appartenant à la paroisse de l'abbaye profita de cet essor durant plusieurs siècles.

Peu à peu abandonnées, les salines se remplirent d'une eau morte et stagnante, dont l'odeur stoppa le développement du bourg qui perdit la moitié de sa population.

Récemment, l'urbanisation s'est développée à partir du bourg en direction du nord, sous la forme d'habitat pavillonnaire, alimentée par de nouveaux habitants travaillant notamment à l'école technique de l'armée de l'air. Les nombreux hameaux périphériques ont peu évolué.

Échillais



Conseil Général de la Charente-Maritime, Archives Départementales

D'après la légende, Charlemagne aurait donné le nom Eschalier au lieu sur lequel il venait de triompher.

Des traces d'objets préhistoriques retrouvés au lieu-dit La Perrière, ainsi qu'une villa gallo-romaine aux Éronelles, témoignent d'une occupation du site plus ancienne.

La seigneurie d'Echillais, créée au XI^e siècle sur les terres hautes devint rapidement prospère, grâce aux revenus tirés de l'exploitation des marais salants et des carrières.

Le château, édifié en 1147 entre l'actuel quartier du Frelin et l'Église, fut gravement endommagé durant les

guerres de religion. Il veillait sur cette importante paroisse qui, en plus de sa somptueuse église romane, comptait cinq chapellenies et un prieuré.

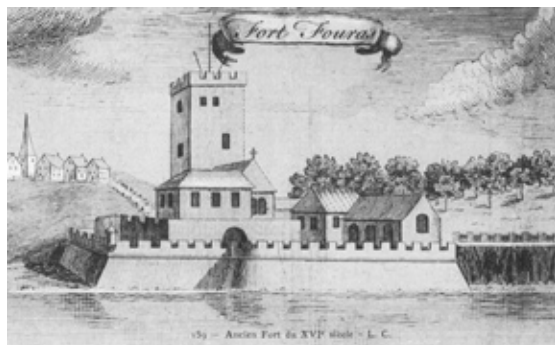
L'habitat s'est développé à la fois autour de l'église et dans les fiefs disséminés en périphérie du village. Au fil du temps, les espaces inoccupés entre le bourg et ses hameaux se comblèrent, étendant ainsi selon un plan en étoile et le long des chemins un espace bâti condensé.

Au XIX^e siècle, le bourg prit une physionomie différente, grossi par une population travaillant à Rochefort mais préférant s'installer aux environs, dans des bourgs comme Échillais.

La construction du pont transbordeur du Martrou en 1900 permit le développement d'un quartier proche : La Renaissance, qui allait finalement s'étendre au détriment du centre bourg.

Fouras

Si la cité fourasine s'est véritablement organisée à l'époque gallo-romaine (temple fouillé sur le promontoire de La Coue), la découverte de silex taillés atteste d'une occupation dès la préhistoire.



Conseil Général de la Charente-Maritime, Archives Départementales

Au XI^e siècle la seigneurie de Fouras, appartenant aux seigneurs de Rochefort, s'étendait d'Enet à Saint-Laurent-de-la-Prée. Le château qui domine le village primitif de La Coue a été bâti pour protéger l'estuaire de la menace des raids normands. Reconstitué au XV^e siècle sous la forme d'un donjon, il retrouva sa fonction initiale au XVII^e. Vauban lui accola alors une double enceinte.

Ce petit village de pêcheurs, formé de rues étroites et irrégulières, qui ne s'étendait guère en dehors du quartier de La Coue (mise à part l'église Saint-Gaudens isolée plus au nord) allait connaître à partir du XIX^e siècle un bouleversement total. A la démilitarisation du site, Fouras devint une importante station balnéaire offrant à sa clientèle, de plus en plus nombreuse grâce à l'arrivée du train en 1883, tous les avantages d'une cité touristique.

De nombreux aménagements accompagnèrent cette orientation : nouvelles rues, nouvelle église, casino, promenades et jardins.

En bord de mer fleurissent les villas de type castel et les espaces boisés jusqu'alors conséquents se réduisent aux plantations de chênes verts.

L'urbanisation s'est alors développée vers la plage nord où les nouvelles habitations se sont peu à peu greffées sur le quartier primitif. Par la suite, l'urbanisation s'est étendue vers le sud et l'est sous la forme de lotissements (le Bois-Martin, le Paradis).



Les techniques

Les matériaux



*Guide architectural et paysager
du Pays Rochefortais*

2001

6

Les façades

les murs en moellons

Ces blocs irréguliers de calcaire local forment le remplissage des murs ; leur pose, à sec ou au mortier de chaux et sable, peut présenter un aspect irrégulier, ou au contraire très soigné en lits serrés horizontaux.

Le plus souvent, un enduit à la chaux grasse et au sable les recouvre : il assure une meilleure protection des murs des habitations et une identité particulière aux façades charentaises.

Les sables employés offrent, selon leur provenance (rivière ou carrière), un large éventail de tonalités, du blanc à l'ocre en passant par le gris et le jaune. L'enduit vient affleurer les encadrements en pierre de taille, sans les recouvrir.

Seuls les bâtiments annexes (exploitations et servitudes), les pignons des maisons et les murs de clôture conservaient les moellons apparents.



Pour une bonne restauration :

- ne pas mettre à nu les moellons qui étaient enduits
- employer des mortiers de chaux aérienne et de sable pour laisser le mur respirer ou des préparations prêtes à l'emploi à base de chaux
- rechercher des finitions talochées ou lissées
- pour les murs en moellons apparents : restaurer les joints à l'identique

la pierre de taille

En blocs taillés et réguliers de calcaire blanc cassé, tirant sur le gris ou l'ocre selon son origine, on la trouve :

- en parement avec un appareillage soigné à joints très minces et discrets sur les façades des maisons bourgeoises (épaisseur de 20 à 30 cm, l'intérieur des murs étant en moellons)

- en éléments de structure des murs en moellons de toutes les maisons charentaises (soubassements, encadrements des baies, chaînes d'angle, bandeaux et corniches...)

Pour une bonne restauration :

- ni sablage, ni piquage, ni peinture, ni enduit
- nettoyage à l'eau douce sous pression, remplacement à l'identique des pierres abîmées



les murs neufs

En parpaings de béton ou en briques, les murs contemporains présentent des parements en enduits *prêts à l'emploi* le plus souvent monocouches et teintés dans la masse.

Un aspect lisse (taloché ou gratté fin) doit être recherché, à l'exclusion de toutes les autres finitions (écrasée, rustique ou grattée grossièrement) pour éviter les salissures et moisissures qui prolifèrent dans les anfractuosités et pour conserver l'aspect des façades traditionnelles.

La teinte est importante : les tons de rose sont à éviter car trop étrangers à la gamme des couleurs du bâti charentais.

Les enduits au ciment et les peintures en résine plastique sont à éviter : ils engendrent rapidement des désordres sur les parois intérieures et dans les doublages, par l'humidité qu'ils bloquent dans le mur

Les ouvertures

Les ouvertures s'inscrivent le plus souvent dans le style ordonnancé des façades des maisons : les ouvertures de l'étage sont alignées avec celles du rez-de-chaussée, leurs proportions verticales et leur espacement donnent un rythme très marqué et une image sobre à l'habitat charentais.

Encadrements

En pierre de taille, ils entourent sans relief l'ouverture en affleurant l'enduit de la façade. Les immeubles de ville ou de style balnéaire présentent parfois des encadrements plus riches avec moulures, macarons ou clef de voûte.

Les linteaux sont souvent monolithes (droits ou très légèrement délardés), parfois à claveaux pour les baies de grande largeur. Les appuis en pierre sont peu ou pas saillants.

Dans les bâtiments à caractère agricole, les linteaux des portes de chais, granges, fenêtres de foin... sont droits, très souvent en bois.



les volets

Les contrevents sont en bois peint et à lames verticales assemblées sans écharpe. Ils se rabattent sur les façades. Les immeubles de ville ou de style balnéaire peuvent présenter des contrevents se rabattant en tableaux, ainsi que des volets persiennés à l'étage.

Pour une bonne restauration :

- éviter les volets en pvc blanc
- proscrire les ferrures noires
- éviter les volets roulants en pvc blanc et surtout leurs coffres apparents à l'extérieur, diminuant la hauteur des châssis d'origine



les menuiseries

Les fenêtres sont nettement verticales dans un rapport de 1 pour la largeur à 1,5 pour la hauteur.

Les percements plus petits et de proportions carrées éclairent uniquement les greniers ou les annexes.

Les châssis en bois s'ouvrent à la française et chaque vantail est divisé en 3 ou 4 carreaux rectangulaires et verticaux ; ils sont posés à mi-mur c'est-à-dire à 20 cm maximum de l'extérieur.

Pour une bonne restauration :

- conserver les proportions verticales
- éviter le béton pour les appuis et les linteaux
- pas d'appui saillant
- les châssis en PVC souvent utilisés en remplacement des châssis bois présentent des sections de profilés plus importantes, diminuant d'autant les surfaces d'éclairage : les *petits bois* doivent alors être collés à l'extérieur du vitrage



Les portes d'entrée sont en bois, pleines (en planches ou à panneau) avec souvent une imposte vitrée. Les immeubles de ville et les villas balnéaires présentent quelquefois des portes à 2 vantaux pleins ou vitrés en partie haute, avec une ferronnerie.

Pour une bonne restauration :

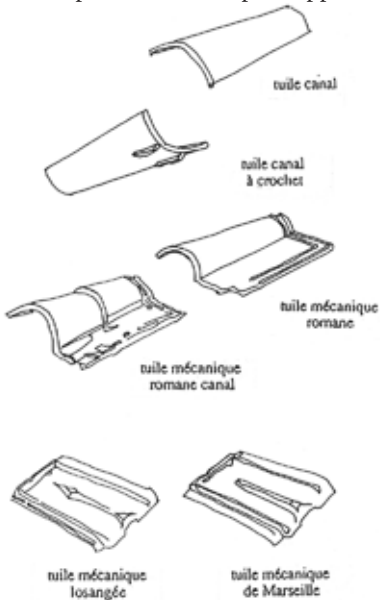
- conserver la baie d'origine et son encadrement en adaptant la nouvelle porte aux dimensions
- éviter le pvc blanc et les modèles de style trop marqué
- pas de fer forgé, ni de pointe de diamant ou de verre cathédrale
- pas de porte de garage aux dimensions standard en pvc blanc avec hublots

Les toitures

les charpentes et les couvertures

Les toitures charentaises traditionnelles sont simples et très homogènes d'aspect.

Les charpentes sont constituées de pannes passantes porteuses entre murs ou de fermes en bois assemblés. Elles ne présentent pas de débord par rapport aux murs.



- les **tuiles mécaniques** plates *losangées* ou de Marseille : en terre cuite, elle furent largement employées au début du XX^e siècle sur toutes les constructions neuves (villas balnéaires et immeubles de ville) et quelquefois lors de rénovations (constructions agricoles) ; leur pente est très variable (40 % et plus).

- les **ardoises** : choisies pour les pentes de toits supérieures à 40%, elles couvrent les édifices aux volumes importants (bâtiments publics ou maisons bourgeoises) ainsi que beaucoup de villas balnéaires.



les couvertures

Quatre types de matériaux de couverture se retrouvent sur le territoire du Pays rochefortais :

- les **tuiles canal** ou "tige de botte" en terre cuite, posées alternativement en courants et en chapeaux. Elles composent la plupart des toitures des constructions traditionnelles en milieu rural ; la pente est faible (25 à 30%).

- les **tuiles mécaniques romane** ou *romane-canal* : en terre cuite et dérivées de la tuile canal, chaque tuile comprenant à la fois le courant et le chapeau.

Elles remplacent de plus en plus les tuiles canal dans les constructions neuves et dans la restauration des constructions anciennes ; leur pente est toujours aux environs de 30 à 35%.

Leur aspect est beaucoup plus raide et elles s'adaptent mal aux accidents de toiture (noues, croupes, égoûts et rives biais).



Égoûts, rives, cheminées, ouvertures de toit

Les égoûts de toit ne présentent ni débord maçonné, ni caisson, ni planche de calfeutrement : seules les tuiles d'égoût et parfois les voliges sur chevrons présentent une saillie de 15 à 20 cm avec ou sans gouttière demi-ronde.

Les rives sont à la saintongeaise, la tuile de courant formant la rive.

Les souches des cheminées sont toujours assez massives et proches du faîtage, jamais en prolongement direct du mur pignon : les couronnements sont sobres (tuiles accolées, couronnement en pierre).

Les chassis de toitures traditionnels étaient les *chassis-tabatière* toujours très discrets.

Pour une bonne restauration :

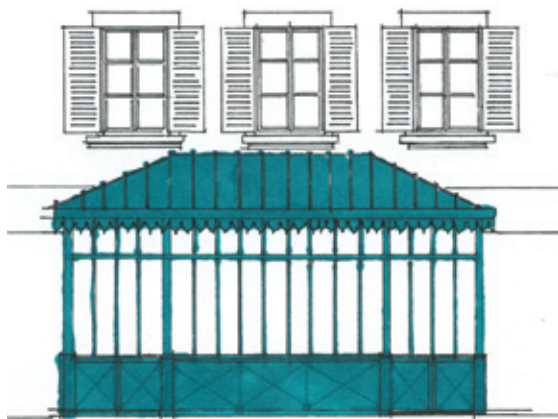
- respecter la pente de la toiture initiale et les tuiles d'origine (mêmes forme et couleur, rives et égoûts à l'identique) ; pas de gouttière en pvc appliquée directement sur le mur

- pour les souches de cheminée, ne pas utiliser d'éléments préfabriqués apparents (béton ou métal) ; éviter les dalettes en béton et les souches trop maigres

- les chassis de toit doivent être employés avec discrétion en limitant leur nombre et leur surface et en les plaçant sur les toits non vus du domaine public

Les adaptations & extensions

La recherche du confort, de la lumière et d'une économie d'entretien, conduit à l'abandon de plus en plus fréquent des matériaux traditionnels pour l'utilisation de matériaux nouveaux. Certains de ces matériaux sont à éviter quand ils ne s'inscrivent pas dans le site ou qu'ils dénaturent complètement le style de la construction d'origine.



les vérandas

La recherche de la lumière est une des préoccupations contemporaines : la construction de vérandas est donc très souvent la solution choisie.

Ces volumes entièrement vitrés peuvent être admis à condition qu'ils s'inscrivent dans l'architecture de la maison : le choix des matériaux, des couleurs et du volume ne doit pas rompre avec l'harmonie et la composition des façades, mais s'y intégrer.

Il faut donc éviter toute solution préfabriquée, s'adapter à la typologie de la maison et éviter, en règle générale, de construire les vérandas sur les façades vues du domaine public.



les matériaux contemporains

le pvc

Les menuiseries pvc en remplacement des chassis en bois présentent des largeurs de profilés souvent très importantes qui réduisent sensiblement la surface éclairante des fenêtres traditionnelles.

Seul l'usage du pvc de qualité rénovation (moultures, petits-bois collés) est acceptable pour les fenêtres. Pour les volets, portes et portails, ce matériau n'est pas satisfaisant : manque d'épaisseur et de solidité, aspect trop brillant, vieillissement, couleur blanche omniprésente.

Les volets roulants à caisson extérieur sont à proscrire.



la pierre de placage

Elle peut être utilisée en dernier recours pour des rénovations ponctuelles ; son aspect très lisse et régulier peut apparaître trop raide sur des façades anciennes.

les matériaux de couverture

Les tuiles en béton sont à éviter dans les rénovations (dimensions, couleurs, vieillissement trop différents)

Les plaques en fibre peuvent être utilisées en sous-toiture et recouvertes de tuiles canal ; elles présentent une gamme de couleurs intéressantes pour les bâtiments agricoles

Les bacs-acier peuvent être une solution à rechercher : légèreté, couleurs et adaptabilité aux pentes de toutes sortes en font un matériau intéressant pour le style balnéaire.

les extensions

En règle générale les extensions doivent être faites sur l'arrière des habitations en évitant :

- les volumes en applique sur les façades principales
- les volumes plus importants ou plus hauts que l'existant
- les décrochements de façade ou de toiture.

L'architecture peut rechercher dans le traitement de l'extension :

- un caractère identique à l'existant
- ou un contraste volontairement affirmé.

Les clôtures

Elles marquent la limite entre espace public et privé et ont une grande importance dans la perception du paysage.

Selon le site (bourg, village ou campagne), l'architecture qu'elle accompagne (traditionnelle, balnéaire...) et le rôle qu'elle joue (protection ou mise en scène), la clôture prend des aspects différents :



- **murs de clos** en pierres de pays entourant les vergers et propriétés agricoles de hauteur suffisante pour interdire l'accès au terrain protégé ; une simple porte en bois plein permet l'accès au terrain

- **murs maçonnés** enduits prolongeant les bâtiments à l'alignement sur rue ; ces murs sont d'une hauteur significative (2 m minimum) et jouent un rôle de protection et d'écran.

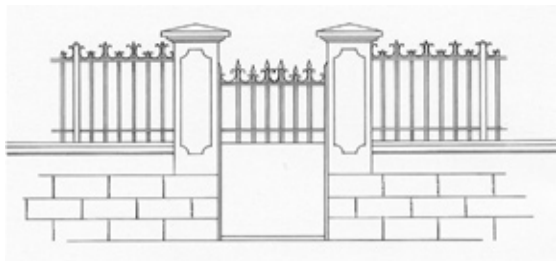
L'accès à la propriété est marqué

- par un porche fermé par un portail en bois plein

- ou par des piliers de maçonnerie quelquefois ornements encadrant des grilles.

- **clôtures à claire-voie** : muret maçonné surmonté d'une grille ou éléments ajourés en bois ou ciment peints sont la marque du rôle plutôt décoratif de la clôture.

Devant les propriétés bourgeoises ou balnéaires et de faible hauteur, elles délimitent souvent le jardin de devant ; le portail reprend le même dispositif à claire-voie



A noter

- l'aspect de la clôture doit correspondre à celui de la construction qu'elle accompagne

- la végétation est indispensable : elle *habille* la clôture à claire-voie ou de faible hauteur et préserve l'intimité

- l'épaisseur des murs doit être significative (30 à 60 cm) ; en cas de reconstruction, conserver les épaisseurs d'origine : pas de murs trop frêles

- l'aspect du couronnement doit être adapté à la constitution du mur et à son épaisseur

- le choix des matériaux et de la couleur : proscrire le pvc, préférer le bois ou le métal peint en se référant à la couleur des menuiseries de l'habitation



les pieds de façades

Ils accompagnent la construction et en soulignent l'assise sur la rue ou le sol du jardin ; ils forment la transition douce entre extérieur et intérieur et participent à l'assainissement des murs.

A privilégier

- les dalles de calcaire posées à plat

- les pierres de pays posées sur chant et formant caniveau

- les petites plates-bandes enherbées plantées de fleurs vivaces.

Eviter les surfaces étanches, les trottoirs en béton et les matériaux trop raides.



La Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais se compose de 17 communes totalisant 53 690 habitants. Elle dispose des compétences qui lui permettent d'assurer le développement durable de son territoire. La qualité de l'urbanisme, des paysages et de la construction est la clé pour composer un espace et un cadre de vie attractifs et pour suivre les chemins profonds qu'a tracé l'histoire du Pays Rochefortais. Ce document conseil en résume les traits essentiels.

les communes

Breuil-Magné, Echillais, Fouras, Île d'Aix, Loire-les-Marais, Lussant, Moragne, Muron, Port-des-Barques, Rochefort-sur-Mer, Saint-Agnant, Saint-Coutant-le-Grand, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Prée, Tonnay-Charente, Vergeroux, Yves, en association avec La-Gripperie-Saint-Symphorien.

adresses utiles

Comunauté d'Agglomération du Pays Rochefortais

10, rue du Docteur Pujos - BP 224
17304 Rochefort Cedex
Tél : 05.46.82.17.80.

Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine - Bâtiments de France

28, rue Gargoulleau
17025 La Rochelle Cedex 1
Tél : 05.46.41.09.57.

C.A.U.E. 17

85, Boulevard de la République
17076 La Rochelle Cedex 9
Tél : 05.46.317.190.

Subdivision de l'Equipement de Rochefort

Bassin n°1 BP 127
17306 Rochefort-sur-Mer Cedex
Tél : 05.46.82.28.01.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat - D.D.E.

Champs de Mars BP 506
17018 La Rochelle Cedex
Tél : 05.46.00.17.57.

La ville de Rochefort dispose d'un document de conseil sur le bâti ancien qui peut être consulté en Mairie : **La Charte Architecturale de Rochefort**



Ce document de conseil a été réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement de la Charente-Maritime
pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais
avec le soutien de la Région Poitou-Charentes

© Caue 17, CA du Pays Rochefortais, 2001

Ce guide reste soumis à la réglementation en matière d'urbanisme applicable dans les communes, ainsi qu'aux règles de construction, normes et D.T.U. en vigueur. L'avis du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine peut être sollicité. Il est obligatoire en secteur protégé.